

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PLEUVEN



FINANCES 2015 : UN BUDGET POUR L'AVENIR

4-5



LA MAISON DE RETRAITE DE PLEUVEN

8



LORINDA CHRISTIEN : UN AN EN IRLANDE DU NORD

14

POUR JOINDRE LA MAIRIE

Heures d'ouverture :

du lundi au samedi de 8:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30,
le vendredi jusqu'à 16:30, le samedi matin de 9:00 à 12:00

Tél.: 02 98 54 60 50

Fax : 02 98 54 71 52

E-Mail : mairie.pleuven@wanadoo.fr

Site Internet : www.pleuven.fr

MAISON DES ENFANTS (MEL)

Tél.: 02 98 54 84 95

POUR JOINDRE LE MAIRE, LES ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Christian Rivière, maire

Tous les jours, de 10:00 à 12:00, sauf le mercredi : 10:00-11:45 et le samedi : 10:00-11:30, à la mairie

Muriel Gourvès, adjointe affaires scolaires, enfance-jeunesse

Tous les samedis, de 10:00 à 12:00 et sur RDV

Yvon Arzur, adjoint animation, associations et patrimoine

Chaque vendredi, de 09:00 à 11:00 et sur RDV

Sandrine Aubertiny-Malardé, adjointe finances

Chaque vendredi, sur RDV, à la mairie

David Del Nero, adjoint travaux

Chaque vendredi, de 09:00 à 12:00, à la mairie et sur RDV

Corinne Martin, déléguée action sociale

Chaque vendredi, sur RDV, à la mairie

Romain Le Goff, délégué voirie

Uniquement sur RDV

Lénaïg Goulard, déléguée urbanisme

Uniquement sur RDV

PERMANENCES EN MAIRIE

Assistant social : Virginie Guillou

sur RDV au 02 98 76 24 21

(secrétariat au Conseil Général du Finistère)

Mission locale : Benoît Lagoutte

Sur RDV au 02 98 51 61 27

RAM (relais assistant(e)s maternel(le)s) :

Anne Pérennec ou Stéphanie Lebeau

Permanences à la Communauté de Communes

(et non plus en mairie de Pleuven)

+ ateliers 1 vendredi matin sur 2 à la MEL de Pleuven

Prendre RDV au 02 98 54 61 26

ARCHITECTE CONSEIL

M. Cossec, un jeudi sur trois

Prendre RDV à la mairie

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Contactez Yvon Arzur à la mairie

PERMANENCES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS

Se renseigner au : 02 98 51 61 27

Site Internet : www.cc-paysfouesnantais.fr

DÉCHETTERIE : PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En cette période estivale, bon nombre de déchets (branchages, encombrants, etc.) jonchent les accotements des routes communales. Ceux-ci proviennent essentiellement des véhicules se rendant à la déchetterie.

Pour rappel, tout conducteur, contrevenant aux dispositions II ou III de l'article 312-19 du code de la route, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe.

Merci de prendre toutes les précautions utiles et de veiller à ce que les déchets transportés ne débordent pas de votre chargement.

ÉRADICATION DES FRELONS ASIATIQUES

Arrivé en France fin 2004, le frelon asiatique constitue une réelle menace pour les abeilles et autres insectes, et présente un risque pour l'homme.

La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais prend maintenant en charge le coût de la destruction des nids de frelons asiatiques. Et, chaque mairie dispose désormais d'un référent communal susceptible de constater le type d'espèces présentes dans votre propriété.

Pour convenir d'un rendez-vous, contactez la mairie.

ELECTIONS RÉGIONALES DE 2015

L'Assemblée nationale a adopté le 30 mars dernier une proposition de loi visant à permettre la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales pour les élections régionales de décembre 2015.

Ainsi, il vous est encore possible de vous inscrire si vous le souhaitez.

• ÉDITO

• VIE COMMUNALE 4-8

Finances 2015 : un budget pour l'avenir
 Anti-limaces : attention à la qualité de l'eau
 Voeux 2015
 Les travaux des classes annexes
 Nouveauté : des panneaux lumineux à Pleuven
 La maison de retraite

• ENFANCE JEUNESSE 9-11

Maison des Enfants et des Loisirs
 Voyage autour du monde à la Maternelle
 École élémentaire : une année placée sous le signe de la solidarité

• COMMERCES ARTISANAT 12-13

Sébastien Cadiou : Quand terrassier et paysagiste se complètent
 Le PMU s'installe au Relais du Moulin
 Eco-Logis : l'amélioration du bâti ancien
 Espace Optic : une enseigne indépendante

• PORTRAITS 14

Lorinda Christien : un an en Irlande du Nord

• ASSOCIATIONS 15-17

Le cercle celtique : Ar Bleuniou Kignez
 Pleuven Basket Club
 Football Club de Pleuven

• ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 18-19

Expositions de peinture
 Les jeudis du parc 2015



MAIRIE DE PLEUVEN | 24, Le Bourg
 Tél. : 02 98 54 60 50 | Fax : 02 98 54 71 52
 E-mail : mairie.pleuven@wanadoo.fr
 Site Internet : www.pleuven.fr

LE MOT DU MAIRE



Christian Rivière, Maire de Pleuven

Réflexion après un an de mandat.

L'équipe mise en place à la suite des élections de mars 2014 a trouvé sa place et les dossiers avancent malgré les difficultés rencontrées.

Le début du mandat a été marqué par plusieurs décès tragiques qui nous ont touchés, et celui de Jean-Pierre Donnard, notre conseiller délégué.

La baisse des aides de l'Etat, financière et technique (baisse de la dotation globale de fonctionnement et arrêt au 1er juillet de l'aide pour l'instruction des dossiers d'urbanisme) constitue un frein à l'action municipale.

Le Conseil Municipal a décidé, à regret, la fermeture de la MDJ. Nous ne pouvions pas continuer à financer cette structure alors qu'elle ne correspondait plus à la demande de nos jeunes, avec une fréquentation quasi nulle.

Les classes annexes, étape nécessaire avant les gros travaux de rénovation de l'école, sont terminées. Aujourd'hui, les entreprises sont retenues pour la remise à neuf de notre école communale et les travaux doivent débuter deuxième décennie de juillet. Rénover une école occupée est un chantier compliqué, un défi ; nous ne devons pas perturber la scolarité des enfants et surtout respecter leur sécurité. La fin des travaux est prévue fin 2016.

La mise en accessibilité de la mairie représente un autre gros chantier, pour lequel nous avons trouvé la solution qui devrait respecter notre enveloppe budgétaire.

Au niveau voirie, nous prévoyons en plus de l'entretien ordinaire, la mise en sécurité de la route de Kerguidal, de la résidence Moulin du Pont, de l'impasse de Lesquidic et une liaison piétonne entre Ty Glas et Ty Flatres. La bande cyclable rejoignant Penhoat Salaun et le bourg doit voir le jour cette année (début des travaux : octobre), un accord ayant été trouvé avec tous les propriétaires. Ce chantier mené par le Conseil Départemental sera accompagné d'un enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de la mise en place d'une canalisation de gaz naturel entre Fouesnant et le Bourg de Pleuven afin d'offrir un nouveau service à certains pleuvennois.

Un autre gros dossier de l'année, la transformation du POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'Urbanisme) que nous espérons faire aboutir en 2016 avec une augmentation limitée de la surface constructible. Nous devons nous inscrire dans le SCOT (schéma de cohérence territoriale), le PLH (plan local d'urbanisme), la loi ALUR, le Grenelle... Les terrains aujourd'hui constructibles ne le seront plus tous demain.

Aujourd'hui, les lotissements sortent de terre à Pleuven : Prajou, Cosquelou, Lesquidic, Menez Bras, Maner Bihan, Styvel...

20 logements sociaux sont en construction. Ces réalisations sont possibles suite à la mise en route de la station d'épuration. Elles entraîneront une augmentation de la population et du nombre d'enfants scolarisés mais nos structures sont ou seront prêtes à les accueillir.

Pleuven, en été, c'est aussi de nombreuses animations avec les Jeudis de Parc, soirées gratuites organisées le jeudi conjointement par la municipalité et le PAF (Pleuven Animation Fêtes) qui sont aujourd'hui reconnues et attirent de plus en plus de monde.

Bon été à tous !

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEUVEN | Juillet 2015 | n°13

Directeur de la publication : **Christian Rivière**

Rédactrice en chef : **Delphine Le Maout**

Comité de relecture : **Commission municipale communication et Diane Profizi**

Mise en page : **Delphine Le Maout**

Impression : **Imprimerie du commerce | Quimper**

imprimé en France à 1400 exemplaires

FINANCES 2015 : UN BUDGET POUR L'AVENIR

Lundi 23 mars 2015, le conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) ; le premier de la mandature.

Le Budget Primitif prévoit les recettes et autorise les dépenses de l'année et comporte deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Ce budget s'inscrit dans la continuité ; il doit d'ailleurs reprendre les résultats de l'exercice antérieur, constatés au Compte Administratif (CA), et intégrer les restes à réaliser. Les restes à réaliser, en dépenses d'investissement correspondent à des dépenses engagées en 2014 (un bon de commande ou un marché ont été passés), mais non payées au 31 décembre.

Avant d'exposer les grandes lignes du BP 2015, il convient donc de revenir sur l'exécution du budget précédent : le CA 2014.

Le CA 2014 : des comptes à l'équilibre

Dans le détail, la section de fonctionnement dégage un excédent de **319 119,91€** tandis que la section d'investissement affiche un besoin de financement de **312 050€**.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1,08 M€ et ont principalement concerné le remboursement du capital des emprunts (158 000€) et les dépenses d'équipement (561 000€).

Quant aux recettes, elles sont de 0,5 M€ au CA, la commune ayant renoncé à l'emprunt en 2014, les dépenses d'investissement ont toutes été autofinancées.

Rapportée à l'annuité payée (capital et intérêt), la dette par habitant s'élevait à 77€, contre 94€ pour les communes de la même strate (communes de 2000 à 3500 habitants)*.

*source : www.collectivites-locales.gouv.fr / les comptes des communes et des groupements à fiscalité propre : données individuelles (millésimes 2000 à 2013).

PLEUVEN conserve ainsi sa capacité à emprunter pour financer ses projets d'avenir. Ceux-ci trouvent leur traduction concrète dans le Budget Primitif 2015.

Le BP primitif 2015

Le BP 2015 s'élève à 3 637 394€, répartis comme suit :

- Fonctionnement : 1 715 303€ (47%)

- Investissement : 1 922 091€ (53%)

Ce budget se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et par un programme ambitieux et réaliste d'investissement.

• Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Afin d'établir le budget de fonctionnement de la collectivité, il convient au préalable d'estimer les recettes de l'année à venir. Elles s'estiment comme suit :

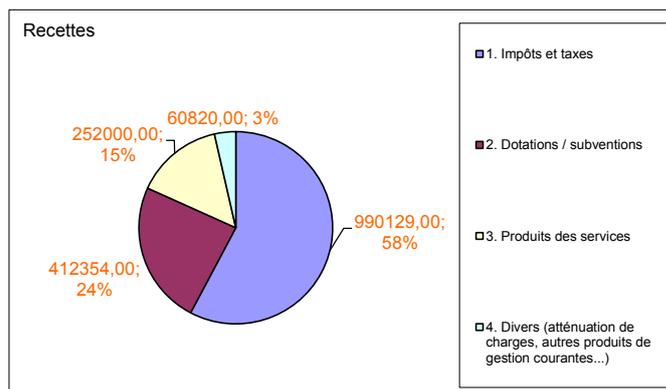
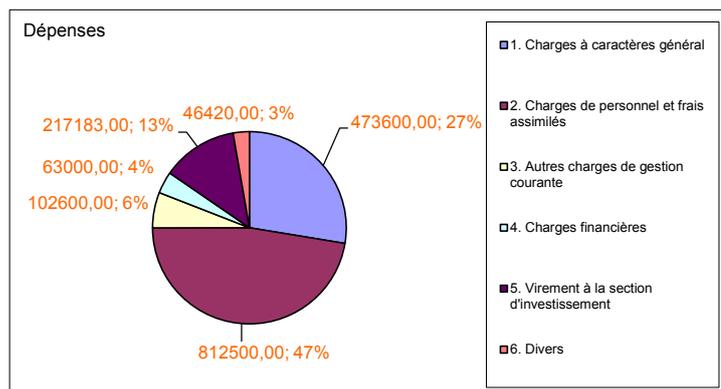
- Impôts et taxes : 990 129€ (58%)

- Produits des services, du domaine et ventes diverses : 252 000 (15%)

- Divers : 55 820 € (3%)

• Les dotations sont en baisse (-5% par rapport au CA) : 412 354 €

Pleuven, comme toutes les collectivités locales de France — Communes, Groupements de communes, Départements et Régions — doit participer à l'effort de redressement des comptes régulier de 3,67 Mds par an, après une première baisse de 1,5 Mds en 2014.



Pour Pleuven, la contribution au redressement des finances publiques a représenté 13 383€ en 2014 et sera de 33 002€ au titre de 2015, soit une perte cumulée par rapport à 2013 de 46 385€

Face à cette baisse des dotations de l'État et afin de maintenir un niveau "service public" de qualité (accueil des jeunes enfants, entretien des équipements municipaux...), le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 3%.

Cette majoration s'appliquera aux trois taxes directes locales que la commune perçoit et s'établiront ainsi pour 2015 comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,19%

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14,72%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,45%

Le produit fiscal ainsi collecté participe également à l'autofinancement. Avec l'emprunt et les subventions d'équipement, les recettes couvrent les dépenses d'investissement.

Au Budget Primitif, l'effort d'investissement est particulièrement important.

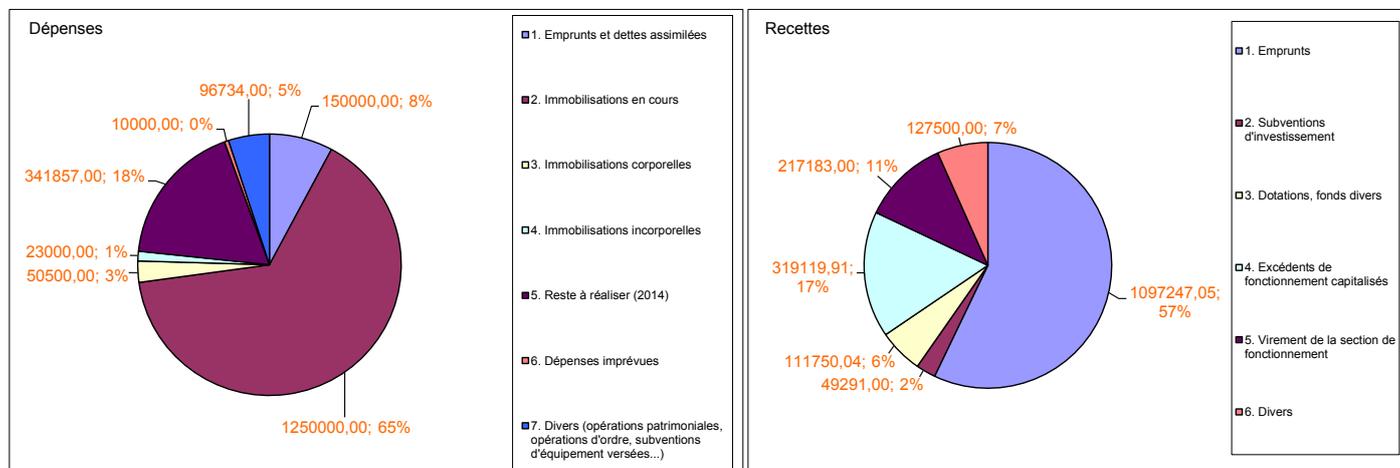
Un programme d'investissement ambitieux

Au BP, les dépenses d'investissement s'élèvent à 1,9 M€, dont 0,34 M€ de restes à réaliser.

Les dépenses d'investissement nouvelles, inscrites au BP se chiffrent à 1,33 M€, le remboursement de la dette, et les mouvements d'ordre représentant 0,23 M€.

Les principaux postes de dépenses d'investissement sont :

- Le remboursement des emprunts (150 000€)
 - Les travaux de voirie (200 000€)
 - Les travaux sur les bâtiments (1 000 000€ (école 700 000€ ; mairie 300 000 €))
- Les acquisitions de matériels : broyeur d'accotement... (30 000€)



Le conseil municipal a décidé de confier au cabinet Ressources Consultants Finances (RCF de Rennes) un audit des comptes de la commune. L'analyse financière en cours

mesurera l'impact de la RCP* ainsi que nos investissements obligatoires à venir. Nous vous ferons part dans un prochain bulletin du résultat de cet audit.

*Redressement des comptes publics.



ANTI-LIMACES : ATTENTION À LA QUALITÉ DE L'EAU

L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde peut entraîner, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau, ce qui est problématique lorsque ces eaux sont utilisées pour l'eau potable.

En l'effet, l'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile et onéreuse, voire impossible.

Trucs et astuces pour limiter l'utilisation de produits anti-limaces

- Par temps humide et doux, poser des pièges où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.
- Étaler sur le sol autour des plantations des textures gênant le déplacement des limaces.
- Réserver un espace dans votre jardin pour la présence de prédateurs naturels friands de limaces.
- ...

Et si l'utilisation d'anti-limaces s'avère nécessaire : un produit d'origine naturelle et utilisable en agriculture biologique à base de phosphate ferrique est disponible.

Les bonnes pratiques d'utilisation

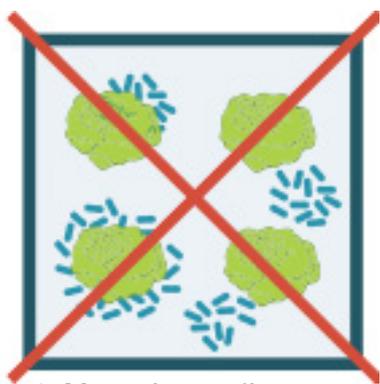
- Répandre les granulés uniformément entre les cultures en début de soirée.
- Les granulés doivent être répandus d'un geste large sur l'ensemble de la surface à protéger.

Il est indispensable de respecter les conditions d'emploi et la dose en lisant attentivement l'étiquette du produit.

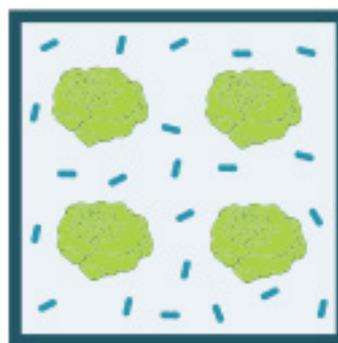
Pour toute question, ayez le réflexe de demander conseil auprès d'un vendeur certifié de votre magasin.

Une plaquette informative est

également disponible à partir du lien suivant : http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PLAQUETTE_METALDEHYDE_cle473227-2.pdf



▲ Mauvaise pratique



▲ Bonne pratique

RAPPEL :

Chaque riverain se doit de maintenir les trottoirs et caniveaux en état de propreté, sur toute leur largeur, en droit de leur façade (...). Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage ; le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Les travaux de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'engins à moteurs thermiques ou électriques ne peuvent être réalisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



▲ M. le Maire et les élus

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, M. le Maire a présenté les principaux axes que s'est fixé Pleuven en 2015.

A savoir :

- La mise en accessibilité de la mairie
- La construction de classes annexes
- La construction de la nouvelle

caserne de pompiers sur la zone de Kerlivérien

- La réalisation de la bande cyclable.
- La construction de 20 logements par Habitat 29

Il a rappelé que tous ces investissements ont un coût et qu'ils pèseront sur le budget des prochaines années.

Il a également adressé son soutien et ses condoléances aux proches des victimes de l'odieux attentat terroriste perpétré contre le journal Charlie Hebdo, de la tuerie de Montrouge, où un policier est mort et de la prise d'otage de la porte de Vincennes qui a fait quatre victimes innocentes.

LES TRAVAUX DES CLASSES ANNEXES

Lancée en tout début d'année, la construction des classes annexes a pris fin le 12 Juin dernier. Maintenant, place aux travaux de terrassement, afin d'accueillir les jeunes Pleuvennois dans les meilleures conditions, et ce dès la rentrée scolaire 2015-2016.

Les travaux de rénovation du groupe scolaire René TRESSARD sont, quant à eux, prévus dès la première quinzaine de Juillet.

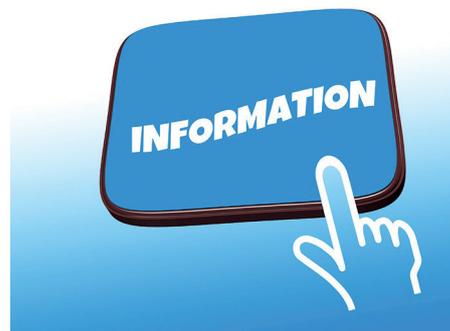


Les classes annexes ▲

NOUVEAUTÉ : DES PANNEAUX LUMINEUX À PLEUVEN



Pleuven s'est récemment doté de deux panneaux d'affichage lumineux. Ils ont pour objectif de diffuser des informations municipales, associatives et administratives liées à la vie de la commune. Ils permettent également de préserver le cadre de vie en luttant contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles.



LA MAISON DE RETRAITE DE PLEUVEN

Elle a ouvert ses portes en 1993 avec une autorisation pour 72 résidents. La maison comporte cinq chambres doubles ce qui entraîne aujourd'hui une baisse de l'effectif dans la mesure où peu de couples sont inscrits pour les occuper et par ailleurs la préférence va aux chambres simples ; actuellement, l'effectif réel est donc de 68 résidents.

Pour bénéficier d'une admission, la priorité est donnée aux personnes du canton, puis en second lieu pour des rapprochements familiaux. Les femmes représentent la majorité et la moyenne d'âge est actuellement de 87 ans. Les résidents entrent de plus en plus tard ce qui entraîne un fonctionnement de plus en plus médico-social voire médical avec un grand nombre de personnes dépendantes, à très dépendantes. Les résidents sont encadrés par 50 personnes.



▲ Le personnel d'encadrement

13 résidents vivent au Cantou, structure semi-sécurisée pour des personnes désorientées.

La vie et l'animation à la maison de retraite.

Priorité est donnée à l'ouverture sur l'extérieur et sur l'animation ; la MAPA de Pleuven compte une cinquantaine de

bénévoles et les postes d'animatrices sont assurés par Catherine et Nathalie. Deux minibus sont mis à disposition pour assurer les sorties chaque mercredi (exception faite du dernier mercredi du mois) et ce grâce à la présence et à l'application des bénévoles de l'ADS7. Par ailleurs, de multiples activités sont proposées aux résidents chaque semaine : musique, chants, pâtisserie, ateliers manuels (déco), spectacles, danse, théâtre, gymnastique, lotos, expositions - il est d'ailleurs possible de contacter la MAPA pour toute proposition d'exposition -, repas de crêpes, accueil d'élèves de l'école, le programme étant établi chaque année au mois de juin. En outre, chaque dernier vendredi du mois, les anniversaires sont fêtés.



▲ Activité extérieure

Madame la Directrice, que nous remercions pour nous avoir reçus et communiqué tous ces renseignements, a souligné la chance qu'a la maison de Pleuven de pouvoir bénéficier d'un joli parc, ouvert à tous. Celui-ci permet à des mamans de venir s'y promener avec les enfants et créer ainsi une relation inter-générationnelle avec les résidents ; par contre un bémol pour les petites incivilités faites par les proprié-

taires d'animaux (déjections), ce qui entraîne souvent des problèmes d'hygiène, de sécurité, certains chiens s'attaquant même aux poules auxquelles sont très attachés les pensionnaires. Soyons donc vigilants et ne laissons pas nos amis à quatre pattes dégrader ce joli site.



▲ Une résidente

Nous ne pouvons pas terminer cet article sans féliciter les bénévoles pour leur implication et le personnel pour son investissement auprès des personnes âgées, par exemple, en prenant régulièrement un repas festif avec elles, mais nous devons aussi souligner le travail accompli pour décorer la maison de retraite et ce de façon splendide avec des thèmes : les saisons, Pâques, Noël, Halloween...

Propos recueillis par Jocelyne Montoya et Corinne Martin



Qu'est-ce qu'un TAP (Temps d'Activité Périscolaire) ?

Le **TAP** est un temps d'activité organisé et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc.

Présentation des TAP du 4^e cycle (période du 23 février au 10 avril 2015)

Les maternelles

Pour les maternelles (Petite Section, Moyenne Section et Grande Section), les TAP se sont déroulés les lundis et vendredis, de 15h à 16h30, à la MEL et les enfants ont été encadrés par Viviane, Annie, Morgane, Rozenn, Josiane, Mikael et Michelle.

Les trois classes ont tourné autour des trois activités proposées : fresques décoratives ; jeux d'intérieur ; éveil musical.



▲ Éveil musical

Les élémentaires



▲ Football



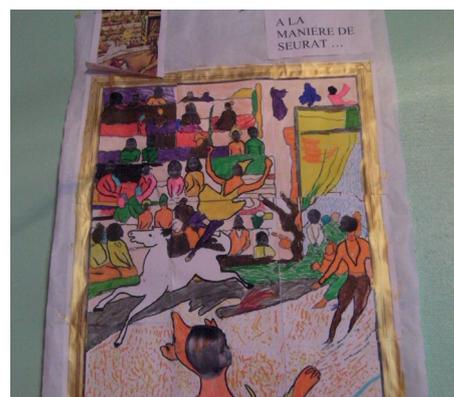
▲ Initiation à la musique sur bidons

Pour les élémentaires (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) les TAP se sont déroulés les mardis et jeudis, de 15h à 16h30 et les enfants ont été encadrés par Annie, Yveline, Michelle,

Catherine, Fred, Tony et Mikael. Les activités proposées étaient : football et création de bandes dessinées pour les CP/CE1 et CE2/CM1 qui ont chaque semaine tourné simultanément

; initiation à la musique sur bidons (tambours du BRONX) pour les CM2. Ils ont présenté leur spectacle à la kermesse sous le nom d'ATOMIC BOOM.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE À LA MATERNELLE



▲ Projets d'arts plastiques réalisés par les Maternelles ▲

Le 13 mars dernier, les élèves de l'école maternelle ont assisté au spectacle de marionnettes "CIRQUE PLASTIQUE" de la compagnie Billenbois, à l'école.

En suivant le parcours d'une balle, ils ont découvert des oeuvres des plus grands peintres et sculpteurs propres à la thématique du cirque : Seurat Van Gogh, Picasso, Matisse,

Calder, Chagalle, Buffet, Miró et Magritte.



▼ Au Zoo de Pont-Scorff ▼



Cette année, le thème étudié "Voyage autour du monde" s'est finalisé par une sortie au zoo de Pont-Scorff pour observer de plus près les animaux du monde.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

▼ Droits de l'Enfant en dessin



▼ Conseil de délégués



▼ Rencontre "Sport et Handicap"



▼ À la maison de retraite



▼ Jeu "Objectif Paix"



L'école élémentaire s'est engagée depuis la rentrée dans un projet autour de la solidarité.

L'objectif étant de sensibiliser les élèves aux enjeux de la solidarité et différentes actions en lien avec les programmes scolaires ont été réalisées : des actions de sensibilisation mais également des actions visant à renforcer la solidarité au quotidien ont été menées.

A l'échelle de l'école, le rôle des délégués de classe et celui des conseils de classe a été valorisé. Le tutorat entre les élèves s'est aussi mis en place (entre les CP et CE1 lors des APC le matin par exemple).

Plusieurs rencontres sportives inter-écoles en partenariat avec l'USEP ont eu lieu cette année. L'une d'elles a permis par exemple une sensibilisation des élèves au sport et à l'handicap.

A l'échelle de la ville, la solidarité peut aussi se traduire par un simple temps d'échange, un agréable moment partagé. C'est ce qu'ont vécu les résidents de la maison de retraite de Pleuven et les élèves de CP, CE1, CM1 et CM2 lors d'une rencontre mi-mai pour la présentation des chants appris en classe et un goûter partagé.

De nombreux partenariats avec des associations ont favorisé une approche de la solidarité à l'échelle internationale ou à l'échelle de la planète. Des journées de sensibilisation ont eu lieu à l'école avec les élèves de CE2, CM1 et CM2 et l'intervention de bénévoles du secours populaire, du mouvement de la paix et de Sivalodet par exemple. Les questions des droits de l'Enfant, de la paix

dans le monde, de la protection de la planète entre autres ont été abordées sous forme de jeux ou d'échange avec les intervenants.



▲ Les élèves de CM1 à Plouëgat Guerrand

Toujours dans ce cadre, l'année s'est terminée pour la classe de CM1 par un séjour de 5 jours en classe d'environnement à Plouëgat Guerrand (29) dans un centre référent pour l'éducation au développement durable. Un projet pris en charge par la mairie de Pleuven à hauteur de 1531 euros.

Fin avril, l'équipe enseignante a envoyé sa demande de labellisation Eco-Ecole (label international d'éducation à l'environnement et au développement durable) parce que le thème des solidarités retenu par l'école et le projet développé durant toute l'année scolaire rentrait dans ce cadre. Une réponse positive leur est parvenue courant juin.

Ce label valorise l'engagement et concrétise les efforts réalisés par tous tout au long de l'année.



SÉBASTIEN CADIOU : QUAND TERRASSIER ET PAYSAGISTE SE COMPLÈTENT

Sébastien Cadiou a créé son entreprise, Cadiou TP, en décembre 2012 et a démarré son premier chantier dès le début du mois suivant, en janvier 2013. Ce père de famille de 40 ans s'est installé sur le secteur du Prajou avec son épouse et ses trois enfants.

Paysagiste de formation, il a exercé cette activité pendant 2 ans comme ouvrier. Son parcours l'amène pendant 5 ans comme agent de voirie à Rosporden au sein de la Communauté de Communes. Il découvre et exerce son activité de Travaux Publics pendant 12 ans en Pays bigouden, dont 5 ans comme conducteur de travaux, avant de décider de voler de ses propres ailes.

Travaillant seul et uniquement avec des particuliers, cet autodidacte passionné aime parler de son métier et de la liberté que lui procure celui-ci depuis la création de sa société.

“Mon travail” précise Sébastien “consiste à intervenir avant la construction avec le creusement des fondations et l'aménagement des passages de réseaux, comme l'arrivée d'eau, la pose des gaines de téléphones et d'alimentation électrique, l'évacuation au tout à l'égout ou l'assainissement. Les finitions sont consacrées au remblaiement et à la mise à niveau des terrains en fin de construction, ainsi qu'à la gestion des eaux pluviales par

des systèmes de récupérations des eaux de pluie”. Et, Sébastien de conclure : “ma formation de paysagiste est un plus que je propose à mes clients comme la création de chemins d'accès ou d'aménagements extérieurs”.

COORDONNÉES

Sébastien Cadiou
37, route du Prajou
Tél. :
02 98 51 73 54 - 06 73 73 56 80



▲ Sébastien Cadiou sur un chantier de mise à niveau

LE PMU S'INSTALLE “AU RELAIS DU MOULIN”



▲ Au Relais du Moulin

Evelyne Peuziat a repris le bar, tabac, presse et épicerie “Au Relais du Moulin” à Moulin du Pont en 2012. L'établissement est ouvert tous les jours, de 7h à 21h, sauf les dimanches après-midi, de 13h à 17h.

Les travaux de rénovation sont aujourd'hui terminés et offrent

un cadre coloré à l'intérieur et sur la terrasse couverte, accessible aux fumeurs. Le cadre est attrayant et plaît beaucoup aux clients.

L'équipe composée de trois femmes, Evelyne, Sandrine et Marion proposent depuis le mois de février la possibilité de faire le PMU (Pari Mutuel Urbain). Vous retrouvez, en autres, le spot, les numéros fétiches...

Côté épicerie, le relais fait également dépôt de pain en partenariat avec la boulangerie traditionnelle du Moulin Vert.

A cela s'ajoute une sélection de vin avec une offre promotionnelle mensuelle.

COORDONNÉES

Au Relais du Moulin
Evelyne Peuziat
Moulin du Pont
Tél. : **02 98 54 62 04**

Arrêtez vous le temps d'une pause déjeuner pour découvrir ou redécouvrir, autour d'une petite restauration rapide (sandwich maison, quiche...), le côté convivial des lieux et la sympathie de ses hôtes ainsi que les divertissements proposés.

ATELIER DOMI JOJO : LE COURS DE COUTURE ACCESSIBLE À TOUS



▲ Quelques modèles de créations
Installée en auto-entreprise depuis avril dernier, Dominique Manac'h propose des cours de couture aux personnes désirent acquérir les bases et les astuces nécessaires pour réali-

ser diverses créations telles que des vêtements ou accessoires. Dominique dont l'apprentissage s'est fait auprès de sa grand-mère, couturière, tient à préciser qu'il ne s'agit, en aucun cas, d'un apprentissage théorique mais plutôt d'une initiation ludique à la couture qui s'adresse aux petits et aux grands qui souhaitent réellement apprendre à se débrouiller seuls en couture.

Les ateliers sont organisés à Ty Nevez Kerlevot en séances, de 2h30 en collectif, les lundis et vendredis, de 9h30 à 12h et de 1H15 en individuel, sur rendez-

vous. De même, un atelier spécial "mère/fille" devrait voir le jour pour les jeunes gens motivés durant les vacances scolaires.

COORDONNÉES

Atelier des copines
2, Ty Nevez Kerlevot
Tél. : 06 78 57 22 45



ECO-LOGIS : L'AMÉLIORATION DU BÂTI ANCIEN



▲ Gérard Le Moigne

Spécialisé dans la maçonnerie à l'ancienne, Gérard Le Moigne propose désormais ses services sur Pleuven et les environs depuis quelques mois. Outre, l'agrandissement et la création d'ouvertures, la réalisation de dalles à la chaux, la réhabilitation de patrimoine en pierre tels que les murs anciens, les fours à pains, les lavoirs et fontaines, il intervient également dans le cadre de projets de constructions

écologiques et apporte des solutions à vos questions d'humidité, d'isolation, de confort et de décor grâce à divers produits naturels. Devis disponible sur simple demande.

COORDONNÉES

Gérard Le Moigne
Tél. :
02 98 51 73 54 - 06 73 73 56 80
E-mail :
g.lemoigne29@orange.fr

ESPACE OPTIC : UNE ENSEIGNE INDÉPENDANTE

Espace Optic est une enseigne indépendante qui vous accueille du lundi au samedi, de 09h30 à 19h30, depuis plus de 5 ans dans la galerie commerciale QUAI 29. Bahija et Nicolas vous accueillent, vous conseillent et vous guident pour que vous trouviez LA paire de lunettes qui vous correspond.

Espace Optic a sélectionné une grande collection de solaires Ray BAN, Gucci, Police Oakley et vous informera sur les

différentes lentilles adaptables à votre vue au tarif Internet.

Leur savoir faire et leurs connaissances techniques, certifiés par la norme AFNOR, gage de qualité et de professionnalisme, sont à votre service pour répondre à chacune de vos attentes dans le domaine de l'optique.

COORDONNÉES

Espace Optic
Galerie commerciale Quai 29
Tél. : 02 98 56 62 62



▲ Espace Optic

LORINDA CHRISTIEN : UN AN EN IRLANDE DU NORD

Pour ma dernière année de licence LLCE Anglais (Langue Littérature et Civilisation Etrangère), on m'a offert l'opportunité de partir étudier en Irlande du Nord, à l'université d'Ulster à Coleraine.

Coleraine est une petite ville qui se situe à environ une heure de Belfast et à quelques kilomètres seulement de la mer. Ayant été jeune fille au pair à Dublin quelques années auparavant, je connaissais déjà l'Irlande mais très peu le nord de l'île. En septembre 2013, je me suis donc rendue à Coleraine pour intégrer son université en tant qu'étudiante faisant partie du programme européen « Erasmus ». Ce n'est pas forcément si facile au premier abord de s'intégrer dans une nouvelle université au côté d'étudiants locaux mais j'ai eu beaucoup de chance. Les professeurs tout comme les étudiants qui partageaient mes cours ont été très sympathiques. Je suivais des cours variés sur l'histoire et la littérature au Royaume-Uni mais mes modules principaux consistaient en l'étude de l'histoire de l'Irlande de la politique irlandaise et de la littérature pendant la période "des troubles". J'ai trouvé cela passionnant, d'autant plus que j'étais sur

place et que je partageais le quotidien de ceux qui ont vécu des moments difficiles pendant le "conflit nord-irlandais", moments qui sont encore tabous pour certains.

J'ai notamment effectué plusieurs visites de Derry, qui a été très marquée par ces années noires et qui fut élue ville de la culture au Royaume-Uni en 2013. Par conséquent, de nombreuses fêtes et expositions y étaient organisées.

Je conserverai de cette année Erasmus à Coleraine de superbes souvenirs. En tant qu'étudiante Erasmus, j'ai pu faire la connaissance de gens venus d'un peu partout. En dehors des irlandais, j'ai également rencontré des hollandais, des polonais, des espagnols, des italiens, des grecs, des allemands, des écossais, des anglais mais aussi des personnes venues d'Australie, du Brésil, du Canada, de Chine et des USA, notamment grâce aux sociétés étudiantes dont je faisais partie, telles que le club d'escrime ou de danse irlandaise ou encore la société des "amis internationaux".

Pendant mon année en Irlande du nord, j'ai eu aussi l'occasion de

voyager : grâce à l'escrime, je suis allée à Dublin, à Belfast et à Derry. Avec mes amis, nous avons aussi été célébrer la Saint Patrick à Dublin, et nous avons également traversé le "Canal du Nord" pour nous rendre en Écosse pendant nos vacances.

De plus, mes cours à Coleraine me permettant d'avoir du temps libre, j'ai mis celui-ci à profit en devenant bénévole dans un collège et un lycée local, où j'aidais les étudiants en donnant des cours de français afin de leur permettre de préparer leur Bac et Brevet.

Je souhaite vivement remercier la commune de PLEUVEN qui m'a soutenue financièrement pendant cette aventure et qui a facilité mon installation à l'étranger. Grâce à celle-ci, j'ai pu partir sur de bonnes bases dès le départ et entreprendre ce "périple" plus sereinement.

Cette année en Irlande du nord m'aura beaucoup apporté. J'invite ainsi tous ceux qui en ont la possibilité, à saisir ce genre d'opportunités et à se lancer dans l'aventure.

Lorinda Christien

Université d'Ulster, à Coleraine ▼



LE CERCLE CELTIQUE : AR BLEUNIOU KIGNEZ



Porte-parole de la commune de La Forêt-Fouesnant depuis plus de 45 ans, le cercle celtique **AR BLEUNIOU KIGNEZ** (fleurs de cerisiers) est animé d'un seul idéal, celui de transmettre la culture bretonne. A La Forêt-Fouesnant, le cercle est un élément charnière de l'animation estivale. Il représente la commune et participe à sa promotion à travers ses représentations en Bretagne et dans toutes les autres régions.

La section danse du cercle celtique a un effectif de près de 50 personnes regroupant une section jeunes (d'une vingtaine d'enfants de moins de 14 ans), et une section adultes d'une trentaine de personnes. Vêtus de nos plus beaux appareils pendant la saison estivale, nous retenons l'attention des spectateurs et nous suscitons des passions.

Les danseurs portent les modes du pays de l'Aven, permettant ainsi de présenter l'évolution des coutumes vestimentaires (costumes des années 1880, 1990 et 1940).

Depuis quelques années, le nombre d'adhérents augmente régulièrement et nous devons confectionner de nouveaux costumes. C'est pour cette raison que nous sommes à la recherche de costumes, parures ou photographies d'époque. Si vous en possédez, vous pouvez contacter **Marie-Hélène KERNEVEZ**, responsable des costumes, au **02 98 54 89 81** ou par mail : **marie-helene.kernevez@wanadoo.fr**.

Les pièces d'origine collectées auprès des anciens sont conservées précieusement.

Notre association a pour but de transmettre la passion et la richesse de notre culture bretonne. Au-delà de la confection d'un costume pour le cercle, notre rôle est également de conserver le patrimoine du pays fouesnantais.

Marie-Hélène Kernévez

A l'occasion des Jeudis du Parc ▼



PLEUVEN BASKET CLUB

La saison touche à sa fin et le **PBC** fait son bilan.

Cette année est marquée par le nombre croissant d'équipes en entente avec US Concarneau (U15F 1 et 2, U15M, U17M et U20F). Ces coopérations territoriales ont pour but non seulement de permettre aux équipes de chaque club en sous-effectif de pouvoir évoluer en championnat en se réunissant, mais également de permettre à nos jeunes d'évoluer à un niveau plus intéressant. On constate que les jeunes s'intègrent très bien et sont davantage assidus aux entraînements.

En plus de ces cinq équipes, le PBC compte huit équipes supplémentaires inscrites en championnat allant des U9 aux Seniors ; seule frustration, l'absence d'équipe Senior Fille due à de nombreux départs pour des raisons scolaires ou professionnelles.

Cependant, lorsque l'on regarde les performances de notre minibasket, on est en droit de pen-

ser que la relève est assurée d'ici quelques années, bien sûr. Félicitations pour vos exploits en championnat, au panier d'or, aux sélections Finistère...

Les plus jeunes ou les personnes ne souhaitant pas pratiquer la compétition ne sont pas en reste puisque le club propose d'accueillir les babys (- 7ans) les mercredis après-midis et les loisirs, le dimanche matin.

Les membres du club tiennent à remercier l'ensemble des bénévoles (arbitres, entraîneurs, responsables de salles, équipe encadrante...) pour leur investissement tout au long de l'année et qui permettent à nos 138 licenciés la pratique de notre sport.

Les créations ou renouvellements de licences pour la saison 2015-2016 sont d'ores et déjà possibles, téléchargement du formulaire sur : <http://www.pbc29.ayosport.com/>

Vous pouvez également nous

contacter par mail **pb29@hotmail.fr** ou téléphone au **06.33.84.40.03**

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.

David Del Nero





▲ Équipe C

Le **FC PLEUVEN** grandit. 124 licenciés dont 80 Pleuvennois. La progression des effectifs est constante depuis 2012 dans les catégories seniors et jeunes. L'école de football, depuis que le club lui a redonné son nom, voit le nombre de ses licenciés augmenter rapidement ; les éducateurs du club et les parents s'investissent énormément à l'initiative de son président, Olivier CHRISTIEN. C'est l'avenir du club avec le Groupement Pleuven/St Evarzec/Odet pour les 15, 17 et 19 ans dont la

convention vient d'être reconduite. Côté seniors, l'équipe C, nouvelle venue dans le championnat de district Finistère Sud, termine quatrième du championnat avec un effectif constant et de belles prestations, mené par Cyrille Naour. L'équipe fanion, malgré la qualité de son effectif, n'a pas su se mettre à l'abri avant la fin de la saison mais a tout de même obtenu son maintien dans l'élite du district. Les félicitations reviennent à l'équipe réserve, l'équipe B, selon qui en parle. 19 journées en tête

de la D3 sur 22 journées. Des joueurs solidaires et combattifs, à l'écoute des entraîneurs, Lionel Nenau et Fred Goarin.

Nouveauté au sein du FCP : création de la section pétanque à l'initiative de Felix Guirinec et Roger Le Brun. On peut voir régulièrement sur le pourtour du terrain d'honneur une vingtaine de joueurs.

Arnaud Christien



Section pétanque ▼



EXPOSITIONS DE PEINTURE

Chaumière***Du 29 juin au 5 juillet**

Annick BUREL

Du 6 au 12 juillet

Francis PESSEIN

Du 13 au 19 juillet

Nathalie THURPEAU

Du 20 au 26 juillet

Albert DRADON

Du 27 juillet au 2 août

Rozenn LIDEC

Du 3 au 9 août

Monique JOYEAU

Many RAGUENNES

Du 10 au 16 août

Serge TOULGOAT

Du 17 au 23 août

Rolland LE THELLEC

Entrée gratuite : 10h30-12h00 ; 14h00-18h00*Chapelle Saint Thomas*Du 6 au 12 juillet**

Albert DRADON

Du 13 au 19 juillet

Association Arts et Créations en Liberté

Du 20 au 26 juillet

Association Reflets de Sainte Marine

Du 27 juillet au 2 août

Eric VATAN

Du 3 au 9 août

Christian DELIGNY

Du 10 au 16 août

Jean-Michel WACHEUX

Du 17 au 23 août

Caroline et Pierette LARUE

Du 24 au 30 août

Club Accueil Art Détente

LES JEUDIS DU PARC 2015

JUILLET**Jeudi 2 juillet**Soirée "Début de vacances"
Bordemer+ groupe irlandais
My Tailor is Irish**Jeudi 9 juillet**Soirée "Country"
Eldorado**Jeudi 16 juillet**Soirée "Rock"
Damny Fletsher and Co



Petite restauration
Crêpes
Buvette
Dès 20 heures

Concerts gratuits
A partir de 21 heures



AOÛT



Vous avez des photos de Pleuven et vous souhaitez les partager ?
Envoyez-les nous à : delphine.lemaout@pleuven.fr !
Les plus jolies seront publiées sur le site Web de la commune.



Le 23 janvier dernier, Jean-Pierre Donnard, conseiller, délégué à l'urbanisme et à la communication nous quittait.
En sa mémoire, nous lui dédions ce treizième Pleuven mag' pour lequel il a beaucoup oeuvré.